

Le Tribunal fédéral balaie le recours des fans servettiens

Fermeture d'une tribune du Stade de Genève Des supporters contestaient la nature collective de la sanction après des débordements à Lausanne. Les juges leur dénie le droit de recourir.

Luca Di Stefano

Dans les travées du stade de la Praille, la décision des juges était attendue. Elle vient de tomber et déboute la dizaine de supporters qui avaient saisi le Tribunal fédéral.

Dans un arrêt rendu public lundi, la Cour suprême valide la sanction prononcée par le Canton de Genève en décembre 2023: lors du match opposant le Servette FC à Lugano, aucun spectateur n'avait pu prendre place au sein de la Tribune nord.

Le dossier a pris une tournure juridique en raison de la nature de la sanction. Car celle-ci a été prononcée en réaction aux événements du 9 décembre 2023 au stade de la Tuilière, à Lausanne. Ce soir-là, la police vaudoise a dû faire face à «deux fronts distincts»: d'un côté, les ultras lausannois, qui s'en prenaient aux forces de l'ordre autour du stade; de l'autre, des Genevois, qu'il s'agissait de refouler en direction de la gare au terme de la rencontre.

Spectateurs et abonnés lésés

Bilan d'une soirée aux allures de guérilla urbaine: un policier blessé, plusieurs tirs de balles en caoutchouc, usage de gaz lacrymogène et de «nombreux dégâts» sur le mobilier urbain et les infrastructures du stade de la Tuilière.

Le lendemain, la police indiquera n'avoir mis la main sur aucun fauteur de troubles. Il n'empêche, la sanction tombe à Genève, où le Département des institutions décide de fermer la Tribune nord du stade de la Praille pour le match suivant et impose un huis clos pour le prochain match contre le Lausanne-Sport (mais cette dernière mesure de rétorsion sera abandonnée par la suite).



Le 17 décembre 2023, personne n'a pu s'installer dans la Tribune nord. Une mesure prise pour sanctionner les faits survenus à Lausanne, causés par des fauteurs de troubles non identifiés. Pierre Albouy

Avec une poignée de supporters, l'avocat Christian van Gessel souleva alors la question juridique sous-jacente à la fermeture d'une tribune, car celle-ci s'applique à tous les spectateurs prenant place dans la Tribune nord. «On punit une masse disparate d'individus faute d'avoir pu identifier les coupables des débordements de Lausanne», résume l'avocat, dénonçant une atteinte aux intérêts des abon-

nés et des spectateurs occasionnels. Mais ces arguments seront balayés par les juges cantonaux, puis fédéraux. En réalité, leur décision porte moins sur le principe de la sanction collective que sur une question de forme. Car les juridictions successives ont toutes commencé par questionner la légitimité des supporters à attaquer la décision de fermer

la tribune. Leur réponse est formelle: seul le Servette FC, en tant qu'organisateur de la manifestation et exploitant du stade, pouvait recourir. Ce que le club n'a pas fait.

Cour européenne saisie?

Quant aux spectateurs titulaires d'un abonnement ou occasionnels, ils «ne peuvent se prévaloir de la relation contractuelle qui les lie au club à la suite de l'achat d'un abonnement ou d'un billet». C'est cet argument qui vient d'être validé par le Tribunal fédéral.

«On punit une masse disparate d'individus faute d'avoir pu identifier les coupables des débordements de Lausanne.»

M^e Christian van Gessel
Avocat des supporters

Dossier clos? Peut-être pas, puisque M^e van Gessel déplore que la problématique de la sanction collective n'ait pas été abordée. Con vaincu que la mesure genevoise a contrevenu aux principes fondamentaux, il annonce envisager de saisir la Cour européenne des droits de l'homme.

Une équipe de l'UNIGE ouvre de nouvelles perspectives

Traitement contre le cancer Une équipe de chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE) a mis au point une technique qui pourrait avoir des implications importantes dans le traitement du cancer. Jusqu'ici, la production d'anticorps de synthèse en laboratoire était longue, complexe et coûteuse. Les chercheurs de l'UNIGE sont parvenus à produire des simili-anticorps de façon plus rapide et plus abordable. Inspirée d'une approche qui avait été privilégiée dans la lutte initiale contre le SARS-CoV-2, cette technique pourrait révolutionner le traitement des cancers et du Covid-19.

Ces mini-molécules agissent comme des anticorps naturels de notre système immunitaire en ciblant et neutralisant certaines cellules tumorales ou les virus. Faciliter leur production ouvre de nouvelles perspectives, selon l'Université. Cette technique a été élaborée par l'équipe de la Section de chimie et biochimie de l'UNIGE dirigée par Nicolas Winssinger, professeur ordinaire au Département de chimie organique de la Faculté des sciences.

Ces molécules sont comme «des pièces de puzzle, des composants s'emboîtent pour former une structure stable capable de se lier étroitement aux protéines pathogènes. Cette conception innovante imite la fonction précise et puissante des anticorps, tout en éliminant de nombreux défis liés à leur production», explique Nicolas Winssinger.

L'efficacité de cette nouvelle approche est démontrée sur des cibles thérapeutiques comme un biomarqueur bien connu du cancer, ou encore en ciblant le récepteur de la protéine Spike du SARS-CoV-2.

Olivier Bot

Avant sa rénovation, l'hôtel Fairmont met aux enchères 6000 objets

Transformation Le cinq-étoiles vend son mobilier et autres accessoires. Tour des bonnes et improbables affaires.



Un canapé en cuir de la marque américaine Donghia, l'un des multiples lots. Mise de départ: 45 francs. Photos: Pro Auction



Chic, inutile ou les deux, un trolley à bagages tapissé de rouge.



En vente également, une collection de pots, de vases et de fausses plantes en plastique.

C'est une vente aux enchères qui ne passe pas inaperçue. Dès le début de la semaine prochaine, le Fairmont Grand Hotel Geneva va se délester de 6000 objets, avant sa réfection totale, programmée pour le deuxième trimestre de cette année. Ce sera la plus grande vente de ce genre organisée en Europe dans le monde de l'hôtellerie. Elle s'adresse autant aux par-

ticuliers qu'aux opérateurs hôteliers. Canapés et fauteuils en cuir, lampes vintage, œuvres d'art, table de billard, piano... En marge des professionnels de la branche, les passionnés de design auront l'occasion d'y dénicher quelques objets à leur goût.

Les accessoires en vente proviennent non seulement des 412 chambres, mais aussi des cuisines, des salles de restaura-

tion, des terrasses et même du Théâtre du Léman. Les couloirs de l'hôtel se sont transformés en un vaste étalage d'objets, à la manière d'un vide-grenier.

Des babioles improbables, affichées dans le catalogue de la vente, laissent entrevoir le grand nettoyage opéré de la cave au plafond. Les collectionneurs les plus fétichistes pourront ainsi jeter leur dévou-

lu sur des boîtes à kleenex – en cuir tout de même – ou encore de fausses plantes en plastique. Certains lots démarrent à 5 francs. Comble de l'inutile chic, pour qui a de la place à la maison, ce trolley à bagages tapissé de rouge.

Au coin des bonnes affaires, pour qui cherche un matelas ou un téléviseur, il y en a en veux-tu en voilà. Sans compter des lots

de bouteilles d'alcool fort dont la mise part à prix plancher.

Rénovation totale

Organisée par Pro Auction, la vente aux enchères se tiendra dans l'hôtel dès 10 h du lundi 17 au jeudi 20 février, mais il sera également possible d'enchérir en ligne. Le Fairmont Grand Hotel Geneva, établissement emblématique de Genève détenu par le groupe Vic-

toria, va subir une transformation totale, y compris son enveloppe, pour le rendre conforme aux exigences de durabilité. Le bâtiment de 75'000 m², conçu en 1980 sous l'appellation Noga Hilton, a la réputation d'être le plus énergivore du canton. Le chantier qui va s'ouvrir après la vente durera deux ans et demi.

Cathy Machereil